



UNESCO

Appel pour une libre circulation des livres

Une réunion consultative groupant des représentants des associations internationales d'éditeurs, de libraires, d'auteurs, de bibliothécaires et de documentalistes a eu lieu à la Maison de l'Unesco, les 4 et 5 juin derniers, pour étudier les possibilités d'action de l'Unesco en faveur d'une libre circulation des livres.

Malgré les efforts de l'Unesco pour l'établissement et le renforcement des industries du livre dans les pays en voie de développement, ces pays sont obligés de recourir très largement à l'importation. Or celle-ci est freinée à la fois par les règlements douaniers et les taxes intérieures et par les coûts élevés des transports.

Il a donc été lancé un appel pour une large adhésion à l'accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique et culturel, qui supprime les droits de douane sur les importations de livres dans les Etats contractants. Les participants ont apporté d'autre part leur soutien aux propositions préparées par l'Unesco pour le congrès de l'Union postale universelle de Tokyo, octobre-novembre 1969, tendant à une réduction des tarifs postaux en faveur des livres, ainsi qu'aux pourparlers avec l'Association de transport aérien international pour un tarif préférentiel pour le transport par fret aérien. Il a été suggéré également que l'Unesco recherche, avec la Conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement, les moyens de réduire l'obstacle des devises qui s'oppose à l'importation de publications scientifiques et techniques. Enfin l'idée a été retenue de la convocation par l'Unesco d'une conférence mondiale sur la promotion du livre.